



Historique de l'école de musique municipale. Par M. Marc Rateau, conseiller municipal de 1971 à 1983.



En 1971, élu au conseil municipal de Fragnes, je souhaite offrir une activité aux jeunes des communes de Fragnes, La Loyère et Le Gauchard. Etant moi-même musicien amateur, je pense à la création d'une école de musique. J'expose alors mon projet au maire de Fragnes, M. André Muthélet, qui me donne son accord pour le mettre en place.

Je fais appel aux enseignants de l'école primaire pour connaître le nombre d'élèves susceptibles d'être intéressés par cette activité. Vu le nombre d'enfants recensé (une trentaine), il faut des locaux adaptés pour donner des cours de solfège et d'instruments. La directrice du groupe scolaire demande à l'inspecteur d'académie l'autorisation de « prêter » deux salles de classe et le préau pour la future école de musique.

Je prends contact avec des musiciens de l'Harmonie de Chalon sur Saône, qui, en dehors de leur travail, donnent des cours d'instruments : M. Fernando (flûte, clarinette, complété plus tard par accordéon et orgue), M. Gouas Père (trompette et trombone), M. Gouas Fils (tambour). De mon côté, je peux assurer bénévolement les cours de solfège.

Je présente le dossier complet à M. Muthélet, qui adhère à ce projet, et décide de le soumettre à son conseil municipal. Le 24 août 1975, les conseillers donnent leur accord pour « ouvrir » une école de musique municipale, sous la responsabilité de 2 élus : M. Georges Regnault et moi-même.

A la rentrée, en octobre 1975, l'activité musique fonctionne dans les locaux scolaires le mardi soir, le mercredi matin et le dimanche matin.

De 1975 à 1983, j'assume le fonctionnement complet de cette école de musique : présence et emploi du temps de élèves, encaissement des cotisations, paiement des 3 professeurs de musique, contacts avec les parents, les professeurs, comptes-rendus réguliers au conseil municipal.

En 1977, pour concrétiser l'apprentissage de la musique, des parents d'élèves, A. Jacquard, H. Goyot, I. Dabrowski et moi-même nous formons et animons un orchestre pour les jeunes de 3ème année (clarinettes, saxophones, trompettes). 10 jeunes et 3 adultes font partie de l'orchestre dirigé par M. Dabrowski. L'année suivante, un autre parent nous rejoint, D. Bureau (batterie).

En 1982, pour être conforme à la loi, le percepteur des impôts demande que la partie financière soit gérée par le secrétariat de mairie.

En 1983, c'est Alain Petit, nouvellement élu, qui prend le relais et assure le fonctionnement de l'école de musique, en l'améliorant jusqu'à la fin de son mandat de conseiller.



Reprise par Alain Petit, conseiller municipal de 1983 à 1989.

L'école de musique sur de bons rails continue sa route avec les 3 professeurs, jusqu'à une perte de vitesse et d'élèves en 1988.

Voyant le manque d'engouement qui se dessine, je décide alors, avec l'accord de M. Vernot, maire de la commune, de rechercher un musicien qui serait capable de redonner un souffle nouveau à l'école. Avec la recrue de Dominique Chaffangeon, le but est atteint. Pianiste de jazz et très bon musicien, il restructure avec rapidité notre école de musique, il en devient le responsable, et s'entoure de musiciens qualifiés (Bruno Bernard, Philippe Alliot, Pierre Corbi, Sandrine Drigon, Anne-Marie Tillier...). L'école voit revenir les élèves en nombre important (40 à 70 élèves).

Sont alors enseignés solfège (5 niveaux), piano, clarinette, saxophone, flûte traversière et à bec, guitare, batterie, orgue. L'école est repartie, je suis heureux de voir les jeunes de Fragnes et La Loyère fréquenter avec assiduité les cours dispensés. Cette école de musique a permis à de nombreux enfants l'accès au solfège, à la pratique d'instruments, à l'éveil musical.

En fin de mandat, en 1989, je suis satisfait du travail accompli, et celui-ci est poursuivi par les équipes municipales qui ont suivi, dont Marie-Agnès Qader, qui a œuvré avec dynamisme et disponibilité.

Après 1993, l'école a été dirigée par Bruno Bernard, Sandrine Drigon, puis par Anne-Marie Tillier jusqu'en 2003. A cette époque, il y avait 98 élèves.

Cette école, notre école de musique, a été le tremplin de jeunes qui aujourd'hui vivent de la musique : Christophe Jacquard, Yan Dabrowski, Vincent Petit... pour ne citer qu'eux.

Ecole municipale financée par les municipalités successives de Fragnes depuis 1975, sans aucun sponsor, et également par le montant des inscriptions que les élèves versent.

Ensuite, les années se sont succédées avec un maintien satisfaisant des effectifs, et empaquetées de grandes actions, comme Le Pied de la Momie, conte original créé par Pierre Corby mettant en scène tous les acteurs culturels de la commune : écoles, bibliothèque, etc...

En 2012, le passage de la commune à plus de 1000 habitants et l'obligation de modifier les contrats de travail en regard de l'évolution de la loi, auraient entraîné une charge financière disproportionnée par rapport au nombre d'élèves Fragnois. Ceci a conduit le conseil municipal à décider à contre cœur l'arrêt de l'école de musique « municipale » et a choisi d'en confier la gestion à une association : « Au Fil des Notes » sous la présidence de Mme Marie Laure Guille pendant 2 ans. En 2014 dans un contexte financier plus que difficile, et dans l'impossibilité de fonctionner en intercommunalité, l'école de musique dans sa forme actuelle n'était plus viable. L'ensemble du bureau s'est résolu à démissionner lors d'une assemblée générale extraordinaire de début juin. Si aucun adhérent ne se propose pour prendre la suite d'ici fin août, l'école de musique intercommunale de Chalon Nord sera dissoute.

